



RAPPORT D'ACTIVITE 2025



SOMMAIRE



RAPPORT MORAL	p. 03
NOTRE IDENTITÉ	p. 04
MISSIONS GÉNÉRALES	p. 06
FORMATION	p. 07
ACCOMPAGNEMENT	p. 08
ÉVALUATION	p. 09
PLAIDOYER	p. 10
NOS ACTIONS	p. 11
AGRICULTURE DURABLE ÉCONOME ET AUTONOME	p. 12
ALIMENTATION DURABLE ET SOLIDAIRE	p. 13
ACCUEIL ET ÉCHANGES EN MILIEU RURAL	p. 14
GENRE ET MILIEU RURAL	p. 15
TRANSMISSION ET CRÉATION D'ACTIVITÉS AGRICOLES ET RURALES	p. 16
GOVERNANCE ET FONCTIONNEMENT	p. 17
VIE DE RÉSEAU	p. 18
MEMBRES DE RÉSEAU CIVAM AU 31/12/2025	p. 19
COMMISSION PARITAIRE	p. 20
VIE ASSOCIATIVE	p. 22
CONSEIL D'ADMINISTRATION	p. 23
ÉQUIPE SALARIÉE	p. 24
NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES	p.26

RAPPORT MORAL



L'année écoulée a été marquée par l'obstination des pouvoirs publics à agir avec incohérence, jusqu'à démanteler méthodiquement les politiques agricoles engagées depuis 2012, période durant laquelle s'ouvrait une fenêtre politique autour du projet « Agroécologie pour la France ». La boussole était alors claire : réduire les intrants impliquait d'engager la transition écologique de l'agriculture, de renforcer l'autonomie des fermes, de développer une agriculture durable.

Les objectifs étant posés, restait à définir les moyens pour les atteindre. C'est dans cette perspective qu'ont été créés les GIEE, le plan Agroforesterie et le prolongement du plan Ecophyto. Un signal fort était ainsi envoyé au monde agricole : miser sur les dynamiques collectives, faire émerger des références, les partager et construire sur l'exemplarité. Les Civam ont largement contribué à cet élan, avec nos méthodes d'accompagnement et nos outils d'analyse pour caractériser la durabilité des fermes sur le plan environnemental, social, et économique.

La fenêtre s'est refermée cinq ans plus tard. Depuis, les gouvernements successifs se sont employés à fragiliser les politiques favorables à l'agroécologie, à nier l'existence même d'une agriculture durable et à reproduire les erreurs du passé. Les crises climatiques, sanitaires, économiques se succèdent et, de loi agricole en loi agricole, une partie du personnel politique enferme davantage l'agriculture française dans l'impasse du productivisme : dépendance aux énergies fossiles, recours massif aux intrants aux lourdes externalités négatives, soumission aux logiques de marché. Autrement dit, tout concourt à renforcer la vulnérabilité de notre système alimentaire, alors même que dans le contexte géopolitique international actuel, nos gouvernements devraient être saisis par la robustesse des solutions développées dans les fermes Civam et plus que jamais les soutenir.

Réseau Civam s'est ainsi engagé à dénoncer ces incohérences, notamment lorsque le gouvernement publiait la nouvelle Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), censée promouvoir une alimentation durable pour toutes et tous, tout en engageant au même moment l'agriculture dans une logique productiviste à travers la loi Duplomb. Dans le même esprit, Réseau Civam a dénoncé des arbitrages budgétaires injustes lorsque les reliquats des

aides à la conversion en agriculture biologique ont été majoritairement redirigés vers les aides couplées et les aides à l'investissement. Pour les Civam, cet argent public aurait dû être orienté massivement et prioritairement vers les MAEC et les fermes Bio.

Notre enquête sur la PAC, menée au sein du réseau, l'a confirmé avec force : les paysannes et paysans engagés dans les Civam expriment massivement que l'agroécologie n'est pas une option, mais la voie à suivre pour l'avenir de l'agriculture. Les résultats de cette enquête renforcent notre détermination à porter des transformations structurelles en faveur d'une politique agricole et alimentaire plus juste, plus lisible.

La force de nos contributions est alimentée par la dynamique de nos groupes. De nouvelles thématiques émergent, les enjeux agroécologiques se diversifient. En tant que structure nationale, Réseau Civam doit veiller à être au service de l'ensemble du réseau. C'est pourquoi nous avons engagé une réflexion collective sur la commission SPEA (systèmes de production économes et autonomes), ses finalités et son organisation. L'idée est de valoriser, renforcer, toute l'expertise produite dans nos groupes et de s'assurer que les questionnements de terrain puissent trouver écho dans le réseau, que les initiatives des uns puissent être diffusées aux autres.

Il est évidemment indispensable de mener ce chantier avec vous, groupes locaux, fédérations départementales et régionales. Pour être clair, il s'agit d'agir pour préserver l'existant sans se reposer sur nos lauriers et accompagner l'émergence des solutions cultivées dans chacun de nos territoires.

Le chemin se fait en marchant, les Civam le savent et si nous traversons une période avec de nombreux défis, alors plus que jamais, préservons nos valeurs avec l'énergie qui anime nos campagnes, avec la force de la poésie de Maya Angelou qui écrivait dans une période difficile : « vous pouvez couper toutes les fleurs, mais vous ne pouvez pas empêcher le printemps de revenir ».

Nicolas VERZOTTI, Pierre BAUDEAN, Maryse DEGARDIN,
Xavier ROUX, Antoine DELAHAIS,
Jérôme MENARD et Inès DE RANCOURT

NOTRE IDENTITÉ



Les Civism sont des groupes d'agriculteurs, agricultrices et de ruraux qui travaillent de manière collective à la transition agro-écologique.

Le réseau des Civism est structuré sur les territoires en groupes locaux, fédérations départementales, fédérations régionales. Chacun mène à son échelle des initiatives et actions de terrain, en lien direct avec les agriculteur·ices, les ruraux et les collectivités (accompagnement de groupes, création de filières locales, organisation d'évènements, formation, animation grand public...).

Les valeurs qui nous rassemblent



Transition agroécologique

Solidarité, intérêt général et souci du bien commun



Le collectif

Actions collectives, moteur de transformation sociale



Education populaire

Donner aux acteurs les clefs pour décider par eux même



Ouverture

Partenariats, concertations et dialogue avec les autres acteurs de la vie rurale



Action de terrain

Ancrage sur les territoires ruraux

131

ASSOCIATIONS
MEMBRES

9500

ADHÉRENTS ET
ADHÉRENTES



NOTRE IDENTITÉ



Nos missions

Réseau Civam, en tant que structure nationale, assure différentes fonctions pour répondre aux attentes de ses membres et afin d'accélérer les transitions actuelles vers de nouveaux modèles agricoles et alimentaires.



Promouvoir les initiatives et les valeurs du réseau

Réseau Civam œuvre à la diffusion des expériences et des projets du réseau et assure la promotion des initiatives et des actions du terrain.



Structurer et animer le réseau

Réseau Civam fédère et anime la vie du réseau autour du principe fondateur et partagé de l'éducation populaire. Il s'emploie à favoriser les échanges de pratiques entre ses membres, stimule les dynamiques collectives et assure appui et conseil pour développer les initiatives rurales.



Porter une voix collective forte

Réseau Civam assure la représentation des différents groupes Civam auprès des Ministères et des institutions. La structure siège dans différentes commissions, organise le plaidoyer et la contribution des Civam à l'élaboration des politiques publiques.



Renforcer les partenariats

Réseau Civam œuvre à la mutualisation et l'échange avec des partenaires variés. En tant que structure nationale, elle participe activement à plusieurs collectifs et associations et met en place des partenariats formalisés.



Recherche & coordination

La structure mène également des études et des recherches sur ses domaines d'activités, avec ses membres adhérents et en lien avec les organismes de recherche, d'enseignement supérieur ou tout autre partenaire approprié. Réseau Civam coordonne les réponses à des appels d'offres nationaux ou à des projets de recherche-action. Ces projets sont le plus souvent le fruit du travail national en commissions thématiques, qui sont ouvertes à tous.

5

COMMISSIONS
& THÉMATIQUES
NATIONALES

13

ADMINISTRATRICES
& ADMINISTRATEURS

21

SALARIÉ·ES

5

BUREAUX &
IMPLANTATIONS
REGIONALES

NOS MISSIONS



FORMATION

L'activité de formation de Réseau Civam

Réseau Civam propose chaque année un panel d'une quinzaine de formations destinées aux accompagnants du développement agricole. Assurer la qualité et faire évoluer cette activité implique des temps de coordination de l'équipe de formateurs qui ont eu lieu 2 fois dans l'année.

L'année 2025 a été marquée par la décision de tester la délégation de la gestion des formations à une structure dédiée, la SAS Coral (structure émanant du réseau Civam / GAB en Occitanie). En parallèle, Réseau Civam a commencé à repenser sa stratégie de formation dont une des premières étapes a été un questionnaire pour sonder les besoins des salarié·es du réseau.

Catalogue de formation 2026 : se former pour mieux accompagner

Réseau Civam édite chaque année un catalogue de formation dédié aux accompagnant·es du développement agricole et rural, salarié·es ou

non. Il compile une trentaine de formations, dont 4 nouvelles, proposées par Réseau Civam et des Civam régionaux ou locaux.

Ce catalogue est consultable en ligne sur civam.org.



Une année mouvementée côté VIVEA

Début 2025, VIVEA annonçait que la certification Qualiopi serait désormais obligatoire pour mobiliser les fonds de formation VIVEA, les groupes Civam qui étaient sortis de la certification qualité ont repassé un audit initial pour maintenir leur activité. L'accord-cadre de Réseau Civam avec le certificateur Certup Maïeutika permet aux groupes de

11 SESSIONS DE FORMATION

Organisées par Réseau Civam

15 SESSIONS

Réalisées pour d'autres structures (formations internes pour Civam, école d'agri, CIAP...)

5751 HEURES DE FORMATION

Suivies au total par 337 stagiaires

88% DES STAGIAIRES TRES SATISFAIT·ES, 12% SATISFAIT·ES

bénéficier de tarifs négociés et de webinaires personnalisés. En fin d'année, VIVEA annonçait un report du financement des formations, annonceur de sérieuses restrictions budgétaires en 2026.



© Béa Uhart / Réseau des Civam

ACCOMPAGNEMENT

De nouvelles ressources pour les accompagnant·es du réseau Civam et au-delà !

Accompagner une personne ou un groupe dans son cheminement, c'est le cœur de métier des animateurs et animatrices Civam, porté par Réseau Civam dans des actions de recherche-action, de formation, d'échanges de pratiques et de capitalisation d'outils et méthodes pour améliorer nos pratiques d'accompagnement... L'objectif est d'outiller et d'appuyer les accompagnant·es dans leur métier, mais aussi de partager et communiquer sur nos valeurs et spécificités auprès d'autres structures et s'enrichir de leurs pratiques !

Plusieurs actions ont répondu à cet objectif en 2025 :

- Le test d'une journée Accompanyer à la manière Civam, qui a rassemblé 12 animateur·ices du réseau et permis de développer une culture commune autour de nos grands prin-

cipes et méthodes d'accompagnement, au travers de témoignages de terrain ;

- Une plaquette et une [vidéo](#) présentant ce qu'est l'accompagnement dans les Civam ;
- Un remaniement de la formation Accompanyer les Transformations du travail chez les agriculteur·ices avec des nouveaux apports issus de la psychologie du travail et du projet [Accordae](#) (accompagnement concerté Civam/Solidarité Paysans, 2021-2024) ;
- 3 visios d'échanges de pratiques autour de l'accompagnement des agriculteur·ices en difficultés, rassemblant les réseaux Solidarité Paysans, Afogc, Adear, MSA, Chambres d'agriculture...
- 1 kit de diffusion du livret *Accompagner l'émergence d'un collectif* contenant 4 vidéos de témoignages d'animateur·ices Civam sur l'accompagnement de l'émergence de groupes d'agriculteur·ices, ainsi qu'un webinaire ouvert sur ce sujet ;

15 NOUVELLES RESSOURCES

Sur l'accompagnement des groupes et des personnes dans les transitions construites et partagées en 2025 !

- 5 nouveaux Mémos pour l'accompagnement destinés aux animateur·ices de tous réseaux, donnant des billes concrètes sur des situations rencontrées : « [Organiser un voyage d'étude](#) », « [Utiliser les réseaux sociaux dans l'animation d'un groupe](#) », « [Animer des réunions de concertation multi-acteurs](#) », « [Organiser un suivi de la flore d'une prairie](#) », « [Initier un groupe sur l'arbre et la haie](#) » ;
- Des co-constructions et interventions auprès d'autres réseaux : Chambres régionales d'agriculture, Solidarité Paysans, Ingénieurs réseau Dephy...



ÉVALUATION

Qu'est-ce qui compte ? Comment le prendre en compte ? Comment le compter ou le raconter ?

Qu'elles soient à l'échelle de systèmes de production ou des territoires, les démarches d'évaluation Civam visent à animer ces réflexions.

A partir des projets du réseau, Réseau Civam formalise une méthodologie sur la réappropriation de l'évaluation des performances :

- Pour l'accompagnement individuel et collectif à l'autonomie de décision : piloter selon sa définition propre du travail bien fait, évaluer les compromis dans les prises de décisions, maîtriser et prendre du recul sur les outils d'évaluation ;
- Pour agir sur les façons de définir et donc de penser la bonne agriculture au travers d'indicateurs de performance traduisant des visées politiques.

En 2025, Réseau Civam a appuyé les travaux des commissions et projets du réseau.

Outils & projets transversaux :

- Diagnostic de durabilité : Depuis 25 ans, cet outil permet d'évaluer la durabilité des fermes. Structuré autour de 21 indicateurs répartis en trois piliers (économique, social et environnemental), il favorise les échanges sur les différentes dimensions de la durabilité. Outil d'animation appropriable et évolutif, il s'enrichit des travaux du réseau. Le guide du diagnostic est aujourd'hui largement utilisé dans l'enseignement agricole.
- Dépôt d'un projet sur la comptabilité multicapitales avec la démarche C.A.R.E.

Sur les Systèmes de production économes et autonomes :

- Réseau Civam produit chaque année des références sur les systèmes pâturants économes et autonomes du Grand Ouest via son Observatoire bovin lait, piloté par des éleveur·euses et animateur·ices. En 2025, l'étude « Monotraitte : moins d'astreinte pour autant de revenu » montre qu'une baisse de production peut être compensée par la maîtrise des charges. Nouveauté 2025 : un [4 pages](#) avec les résultats clés, destiné notamment aux scolaires, en complément du [rapport complet](#) (28 pages). Une 3^e [étude sur les systèmes allaitants](#) en Pays de la Loire a également été publiée. Ces travaux, à retrouver sur [civam.org](#), montrent que des choix agronomiques permettent de concilier performances environnementales et socio-économiques.



- Intervention auprès des groupes de travail « Grandes Cultures Économes » et « Systèmes maraîchers durables ».

Sur la Transmission Création d'Activités :

- Formations à l'autonomie dans le chiffrage/dimensionnement pour la viabilité et la vivabilité de son projet d'installation agricole (prise de décision, prise en compte du travail derrière les chiffres), avec les Civam 29, 35, 79, CIAP 29, 56 et 22.

3203 TELECHARGEMENTS DU DIAGNOSTIC DE DURABILITE

Dont 3 % d'animateur·ices, 18 % d'agriculteur·ices, 75% d'enseignant·es et élèves

197 FERMES

Suivies dans l'Observatoire technico-économique

1300 EXEMPLAIRES

Diffusés de l'Observatoire technico-économique

104 PERSONNES FORMÉES

79 porteur·euses de projet et 25 accompagnant·es & enseignant·es

- Test d'OMITT, outil Civam sur l'évaluation des impacts de la non transmission sur les territoires pour des animations auprès de collectivités dans 4 territoires avec des groupes Civam (29, 56, 35, Béarn).

Sur les Systèmes d'Alimentation Durables :

- Formalisation et transfert de la méthodologie Civam sur l'évaluation des performances dans le cadre du projet IMPACT sur l'évaluation des impacts des circuits courts sur les territoires.

PLAIDOYER

Porter des propositions pour une transition agroécologique dans un contexte tendu

L'année 2025 a été marquée par un contexte politique mouvementé et plusieurs reculs sur les politiques publiques agricoles et alimentaires. Réseau Civam a poursuivi son travail pour porter les valeurs et les propositions vers une agriculture plus durable, notamment au sein du comité stratégique d'Ecophyto ou de la Commission Nationale pour la certification environnementale (HVE). Réseau Civam a également dénoncé les discussions autour de la loi Duplomb, visant à ré-autoriser certains néonicotinoïdes sur le marché français malgré la reconnaissance de leur dangerosité par le monde scientifique. Réseau Civam a porté, avec d'autres organisations, l'avènement d'une Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC) ambitieuse et qui intègre également des objectifs

contraignants pour accompagner la transformation du système agricole. Une enquête a aussi été menée sur l'impact et l'utilisation de la politique agricole commune (PAC) dans le réseau. Les résultats ont été la première esquisse du plaidoyer à porter pour la prochaine PAC. Enfin, Réseau Civam s'est mobilisé pour que le nouveau dispositif d'accompagnement à l'installation prévu par le Ministère de l'Agriculture, France Service Agriculture, permette l'accompagnement de l'ensemble des installations, notamment sur des modèles agroécologiques.

Vers la structuration d'une stratégie de plaidoyer transversale

Afin de favoriser la transversalité entre les différents sujets de mobilisation, un groupe de travail « plaidoyer » s'est structuré à l'été 2025 pour partager les actualités de plaidoyer et de mobilisation dans le

21 ACTIONS PRESSE

En 2025 (tribunes et communiqués)

7 COALITIONS

Dont nous faisons activement partie

réseau mais aussi pour élaborer un cadrage stratégique du plaidoyer à Réseau Civam (fonctionnement avec les groupes locaux, processus de validation...). Dans cette perspective, Réseau Civam a aussi appuyé la montée en compétences des groupes locaux pour faire du plaidoyer à l'échelle locale, notamment en vue des municipales 2026.



NOS ACTIONS



AGRICULTURE DURABLE, ÉCONOME ET AUTONOME

Mobiliser et animer le réseau sur l'agriculture durable

Tout au long de l'année, Réseau Civam a continué d'animer des dynamiques entre animateurs et animatrices pour favoriser l'interconnaissance, confronter les approches et partager les ressources entre territoires sur l'agriculture durable. Sur les systèmes herbagers, les groupes de travail se sont réunis autour des questions de gestion du pâturage et des prairies, des stratégies de vèlage et d'adaptation au changement climatique. En décembre, une vingtaine de paysan·nes se sont réunis en Ile-et-Vilaine pour une journée technique sur le vèlage groupé d'automne : un temps d'échanges concrets entre pairs, très apprécié. En parallèle, les interrogations autour de l'anticipation de la prédation ont pris assez d'importance pour conduire à la création d'un groupe de travail dédié.

Le groupe grandes cultures économes s'est retrouvé en présentiel en février pour échanger sur l'agriculture biologique et de conservation des sols. Une occasion de croiser les regards entre territoires et de réfléchir ensemble à la façon de mieux évaluer et valoriser les performances de ces systèmes.

En maraîchage, animateur·ices et maraîcher·es ont travaillé conjointement sur des enjeux forts: risques psychosociaux, accès à l'eau, adaptation au changement climatique, mais aussi préparation de la prochaine programmation PAC.

Recherche-action

La recherche-action est au cœur de l'identité Civam, en mettant les paysan·nes au cœur de la production

de connaissances et en nouant depuis plusieurs années maintenant des liens étroits avec des organismes de recherche.

Cette démarche se concrétise dans plusieurs projets en cours. Dans le Grand Ouest, un travail a été lancé pour mesurer l'empreinte hydrique des fermes laitières herbagères. En Méditerranée, plusieurs groupes travaillent sur l'adaptation des fermes aux contraintes croissantes liées à l'eau, en testant des pratiques et des aménagements pour gagner en résilience.

Dans un autre registre, Réseau Civam continue de coordonner l'expérimentation de l'élevage de veaux laitiers sous vache nourrice comme alternative à la filière classique des veaux mâles, destinés à l'engraissement. Le projet implique plusieurs fermes de Mayenne et d'Ile et Vilaine avec un bilan très prometteur dans l'analyse du cycle de vie.

Enfin, fort de l'expérience de plusieurs groupes locaux, Réseau Civam s'en engagé dans le co-pilotage de projet COMPLICE, lauréat du Casdar 2025, pour accompagner et outiller les interactions cultures-élevage avec 14 partenaires nationaux. Une reconnaissance du travail de fond mené depuis plusieurs années dans le réseau.

Des outils pour accompagner les fermes

Ces dynamiques collectives se prolongent dans la production de ressources techniques. Cette année encore, les observatoires technico-économiques bovin-lait et bovin-viande ont mis en lumière la robustesse des fermes Civam. Un focus sur la monotraite a montré comment

2 PROJETS LANCÉS SUR L'EAU

Dans le Grand-Ouest et la région Méditerranéenne

COMPLICE LAURÉAT DU CASDAR 2025

Pour accompagner et outiller les Interactions Cultures-Elevage, avec 14 partenaires nationaux

cette pratique permet de réduire l'astreinte sans sacrifier le revenu, diffusé largement dans le réseau (voir la partie Évaluation). Une extension « Nitrates » est venue compléter l'outil Mission Ecophyt'eau pour accompagner des réflexions ou actions autour des économies d'azote et de la réduction des pertes de nitrates. Tout comme Mission PERPET dédiée au vieillissement des prairies, Mission Ecophyt'eau et son extension sont diffusés dans le cadre de formations dédiées, animées par Réseau Civam. Pour finir, des ressources vidéo sur la physiologie animale ont été créées pour enrichir les animations sur la santé des troupeaux : autant de supports qui permettent aux animateur·ices de nourrir et de consolider leur travail.

Représentation politique sur l'agriculture durable auprès des ministères

Réseau Civam, via Benoît Drouin et David Falaise, a siégé à la commission nationale de la certification environnementale et via Mélissa Dumas, au Comité Stratégique Dephy.

ALIMENTATION DURABLE ET SOLIDAIRE

L'année 2025 a été marquée par la montée en puissance du sujet « alimentation », au sein du réseau mais aussi comme sujet de débats politiques et médiatiques. La suite du travail autour du rapport *L'Injuste prix de notre alimentation* a ouvert un nouveau chantier : « démocratie alimentaire et filières longues : comment reprendre la main ? ».

Les projets sont eux aussi dynamiques en 2025, sur des sujets aussi variés que la restauration collective, les filières territoriales, les caisses alimentaires, les magasins de producteurs ou encore les projets alimentaires territoriaux (PAT). Enfin, un nombre croissant de groupes Civam a participé à la dynamique de la commission Alimentation durable et solidaire (ADS).

Mobiliser et animer le réseau sur les sujets alimentation

Les salarié-es et administrateur-ices ont poursuivi l'animation de la commission et produit de nouvelles ressources (fiches outils, fiches ressource...). En 2025, 19 webinaires ont été organisés (caisses alimentaires communes inspirées de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA), présentation du rapport sur l'injuste prix de notre alimentation, actualités sur les PAT...).

- **Appropriation de l'étude sur l'injuste prix de notre alimentation :** organisation de webinaires d'introduction et d'approfondissement de l'étude, intervention à l'Assemblée Générale du Civam BLE et Civam Nouvelle-Aquitaine.

- **Caisses alimentaires communes et monde agricole :** dépôt d'un dossier de mise en lien entre les acteurs de l'offre et les caisses ali-

mentaires communes avec 15 partenaires en lien avec 3 groupes Civam (Civam Bio-Ariège Garonne, Fédération Régionale des Civam d'Occitanie, Réseau Cohérence).

Accompagner par la recherche-action

La commission Alimentation a œuvré pour structurer de nouveaux projets. En 2025, ce travail s'est porté sur l'accompagnement des magasins de producteurs (projet CLAP - www.magasindeprouducteurs.org) et sur la structuration d'une réflexion sur les filières longues (dépôt d'un projet CASDAR).

- **Dépôt d'un projet CASDAR « filières longues et démocratie alimentaire »** (Réseau Civam, la FN Cuma, Fédération Nationale Familles Rurales, Fédération des centres sociaux et socioculturels, Coordination Pas sans Nous, ALTAA et 6 territoires d'expérimentation).

- **Mise en place d'un observatoire des coûts sociétaux** en partenariat avec Le Basic, dans la poursuite de l'étude sur l'injuste prix de notre alimentation : actualisation et approfondissement des chiffres de l'étude
- **Évaluer l'impact des circuits alimentaires locaux :** mesure de l'impact économique territorial de l'approvisionnement local d'épicerie sociales et solidaires (projet IMPACT piloté par TRAME).

- **Coûts complets et tarification sociale en restauration collective :** outiller les animateurs pour l'accompagnement des collectivités territoriales sur le calcul des coûts et recettes en restauration collective (6 groupes Civam impliqués).

35 GROUPES MOBILISÉS SUR LA COMMISSION

En 2025, 35 groupes ont participé à au moins un temps d'échange organisé par la commission ADS

Structurer des partenariats et favoriser la transversalité

Réseau Civam a poursuivi son implication dans différentes coalitions de travail.

- **Participation à des groupes de travail et coalitions :** GT alimentation d'Inpact, GT alimentation du Collectif Nourrir, comité de pilotage de Carava'lim et collectif pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation.

- **Co-organisation de rencontres avec le Secours Catholique et Solidarité Paysans :** poursuite de la mobilisation sur l'injuste prix de notre alimentation et préparation des groupes en vue des municipales 2026 (160 personnes, 10 groupes Civam représentés).

- **Plaidoyer collectif en vue des municipales 2026 avec 12 autres organisations :** élaboration de documents de propositions pour un accès digne à une alimentation choisie (document de proposition, kit d'animation, vidéos de mobilisation).

- **Participation aux rencontres Carav'alim :** 2 jours pour parler des injustices alimentaires avec plusieurs initiatives qui visent le droit à l'alimentation (dont 4 Civam).

- **Liens avec les pouvoirs publics :** participation au Comité National de Lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa) et au RMT alimentation locale (reconduction 2026-2030).

ACCUEIL ET ÉCHANGES EN MILIEU RURAL

Des journées d'échanges pour accompagner les accueillant·es dans leurs projets

L'activité d'accueil nécessite de s'adapter en permanence en fonction des personnes accueillies, de se confronter à de nouveaux défis, de nouveaux apprentissages, et ce travail ne s'arrête pas à la réalisation du premier accueil. La mise en réseau et le partage d'expériences sont ainsi des points clés pour la montée en compétence des paysan·nes.

Une soixantaine de paysan·nes, salarié·es et partenaires des réseaux Civam et Accueil Paysan se sont retrouvées à Grans (13) du 10 au 12 décembre 2025, pour échanger autour des pratiques et projets d'accueil de public sur les fermes.

Après une édition 2023 majoritairement consacrée aux publics mineurs, ces journées ont mis en lumière des projets d'accueil à destination de publics adultes : personnes en situation de handicap, personnes incarcérées, victimes de violences, ou réalisant des travaux d'intérêt général. Ces rencontres ont combiné temps d'échanges, ateliers thématiques, visites de fermes et l'intervention en plénière d'une psychologue. Elles ont ainsi permis de partager des expériences et initiatives inspirantes, de renforcer les liens entre réseaux et partenaires, et de faire émerger de nouvelles dynamiques territoriales !

Visibilité et diffusion des actions

Au-delà de l'accompagnement du réseau, la diffusion de nos pratiques d'accueil et la construction de nouveaux partenariats est nécessaire au

développement de l'accueil à la ferme. Ainsi, Réseau Civam a participé en mai 2025 aux Rencontres Internationales de la Classe Dehors, portées par la Fabrique des Communs Pédagogiques. Un atelier a été proposé pour présenter les projets d'accueil pédagogique à la ferme menés dans les Civam, qui a notamment permis de faire dialoguer des profils divers (éducateur·ices à l'environnement, enseignant·es, agriculteur·ices...). Réseau Civam est également intervenu lors d'un webinaire organisé par le réseau des AMAP pour partager l'expérience acquise autour de l'accueil pédagogique.

De Ferme en Ferme : mettre en avant les pratiques agricoles durables

En 2025, ce sont 709 fermes qui ont ouvert leurs portes pour l'événement De Ferme en Ferme, avec notamment deux nouveaux départements participants : l'Ariège, porté par le Civam Fermes au Fil de l'Hers, et la Saône et Loire, porté conjointement par Le Serpolet, Accueil Paysan Bourgogne et l'AFOCG 39. Pour cette deuxième année avec un thème commun, De Ferme en Ferme était

709 FERMES

Ont participé à
De Ferme en Ferme®

301 453 VISITES

Durant De Ferme en Ferme®

**54 PAYSAN·NES &
SALARIE·ES ET 13
PARTENAIRES AUX
JOURNÉES DE
L'ACCUEIL**

sous le signe de l'eau : une opportunité pour mettre en avant le rôle de l'eau dans les systèmes agricoles, ainsi que les solutions et pratiques durables mises en place dans le réseau pour améliorer la gestion et la préservation de cette ressource. Enfin, comme chaque année, la préparation de l'édition suivante a débuté à l'automne avec l'organisation du CNPI, le rendez-vous annuel des organisateur·ices, dans l'Indre. Un moment privilégié de bilan, d'échanges et de réflexions pour 2026, qui s'attachera aux questions d'alimentation.



Journées de l'accueil en décembre 2025

GENRE ET MILIEU RURAL

Des rencontres nationales articulées autour des idées pour l'égalité des genres en agriculture

Suite aux rencontres nationales du groupe de travail sur le genre des Civam sur la thématique "Faire campagne sur le genre en milieu rural" en novembre 2024, nous souhaitons poursuivre nos échanges et s'auto-former à l'éloquence. En effet, depuis plusieurs années nous, membres des Civam, essayons de visibiliser les actions que les femmes rurales et paysannes mènent.

L'aboutissement de deux ans du projet « Dégenrons l'installation en agriculture »

Le projet InterONVAR « Dégenrons l'installation en agriculture », dont l'objectif était d'identifier et lever les freins rencontrés par les femmes lors de l'installation agricole, s'est terminé fin 2025. Il a duré deux ans, réunit 9 partenaires ONVAR (avec Réseau Civam en chef de file), et permis une diversité d'expérimentations mises en œuvre sur le terrain : marrainage entre porteuses de

projet et paysannes installées, interventions en établissement scolaires, mutualisation des pratiques d'accompagnement des groupes en non-mixité...

Les actions établies durant ce projet ont été rassemblées dans deux livrables : un livret « [Accompagner les porteuses de projet agricole - Enjeux, outils et méthodes](#) » et un recueil de témoignages « [Retours d'expériences pour passer à l'action](#) » avec onze fiches descriptives. Le projet a été l'occasion de créer un centre de ressources en ligne « [Dégenrons l'installation en agriculture](#) » et a été valorisé dans un dossier Transrural « Dégenrons l'agriculture ». Il s'est clôturé par un séminaire et un webinaire de présentation des résultats en décembre 2025.

Une thématique toujours en croissance dans le réseau

L'émergence puis la pérennisation des groupes non mixtes dans le réseau des Civam se maintient en 2025 avec l'existence d'une vingtaine de groupes répartis sur le territoire. Le partenariat avec le réseau des ADEAR s'intensifie sur la thématique.

Analyser les changements de pratiques de paysannes faisant partie de groupes en non-mixité

Pour tenter d'évaluer les contributions des femmes aux transitions agro-écologiques, six femmes ont été suivies au cours d'un projet liant quatre groupes Civam en non-mixité (ADAR, Adage, Ardèche et Haut-Bocage) et Réseau Civam, à travers un premier stage en 2023 puis un second stage en 2025, en s'appuyant sur la réalisation de diagnostics de

20 GROUPES

Non mixtes dans les Civam

150 PARTICIPANT·ES

Au séminaire et au webinaire du projet Dégenrons

1 LIVRET & 1 RECUEIL D'EXPÉRIENCES

Avec 11 fiches-initiatives pour dégenrer l'installation en agriculture

durabilité. Ces stages ont également été l'occasion d'enrichir le diagnostic avec des indicateurs liés au genre.

Dégenrer le monde agricole et rural : notre implication dans les groupes de travail du Ministère

Le Ministère de l'Agriculture a consulté la profession en vue d'un plan d'actions national pour favoriser la place des femmes en agriculture. Nous y avons apporté de nombreuses mesures pour permettre l'installation des femmes en agriculture, lutter contre les violences sexistes et sexuelles en milieu rural, faciliter l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, etc.



TRANSMISSION ET CREATION D'ACTIVITES AGRICOLES & RURALES

Mobiliser et animer le réseau autour de l'installation-transmission

Salarié·es et administrateur·ices ont poursuivi l'animation de la commission Transmission et Création d'Activités agricoles et rurales, avec des temps de mutualisation, d'échanges, de co-construction et de formation. En 2025, 4 visio de mutualisation ont été proposées aux accompagnateur·ices des fermes collectives ; une visio pour imaginer comment accompagner nos adhérent·es à « parler de la transmission entre pair·es » et 2 formations d'accompagnateur·ices à l'installation ou la transmission agricole ont été mises en place, en co-portage avec la FADEAR. Des rencontres nationales installation-transmission avec la FADEAR ont également eu lieu autour de l'accompagnement des fermes collectives.

Des projets structurants de la commission sur la restructuration des fermes (RT2) et « Dégenrons l'installation en agriculture » ont alimenté et outillé les membres de la commission. Enfin, Réseau Civam, via des Civam locaux, a activement participé à la co-construction d'un référentiel de compétences nécessaire à la constitution d'un dossier de certification d'une des formations historiques des Civam : Idée au Projet.

Expérimenter et produire des connaissances pour le renouvellement des générations agricoles

En lien avec la recherche et le savoir-faire des paysan·nes et salarié·es du réseau, la commission a œuvré pour structurer de nouveaux projets et

produire de nouvelles connaissances sur différentes thématiques :

- La démographie des candidat·es à l'installation-transmission accueillies par les Civam. Réseau Civam conduit depuis 2024 [l'Observatoire des accompagnements à l'installation-transmission](#). L'élargissement de ce travail avec un observatoire multi-acteurs s'est matérialisé en 2025 avec le dépôt et la validation d'un projet interONVAR pour 2026.



- Les collectivités territoriales et la question du renouvellement des générations agricoles. Pour faciliter ce processus, Réseau Civam a créé un Outil de Mesure des Impacts de la non Transmission sur les Territoires. 4 groupes Civam l'ont expérimenté pour permettre sa finalisation.

- Les statuts issus de l'ESS et la combinaison innovante des statuts dans le cadre du projet inter-ONVAR REVISA. Un guide, en cours de construction, permettra d'appuyer les accompagnateur·ices dans les choix statutaires des fermes.

Partenariat & plaidoyer

La construction de nouveaux partenariats est essentielle pour défendre une approche globale et transversale de l'installation-transmission. Le projet VIVIER a été

84% DE PERSONNES NON-ISSUES DU MILIEU AGRICOLE

Parmi celles accompagnées à l'installation par les Civam (contre 62% au niveau national)

40 PARTICIPANT·ES

Aux rencontres nationales installation-transmission sur les fermes collectives

l'occasion d'approfondir le travail d'interconnaissance et de partenariat avec les collectivités territoriales et l'enseignement agricole.

2025 a été une année charnière pour les politiques publiques de l'installation-transmission. En mars la loi d'orientation agricole a été promulguée, lançant les négociations sur la mise en œuvre du nouveau parcours à l'installation-transmission France Service Agriculture (FSA). Réseau Civam y a activement participé au sein de la coalition Installons des Paysans pour défendre un parcours adapté à la diversité des profils et des projets, à même de relever le défi démographique agricole. En juillet, la Commission Européenne a publié sa proposition de réforme de la Politique Agricole Commune (PAC). Réseau Civam a renforcé sa participation au GT PAC du collectif Nourrir sur les sujets Installation-Transmission, complétée par un travail de fond avec les groupes Civam sur le constat ([enquête PAC](#)) et les propositions.

GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT



VIE DE RÉSEAU



Relance des réunions du Comité des Régions

Le Comité des Régions est une instance interne d'échanges et de coordination entre régions et Réseau Civam ; et pour les régions entre elles.

Ces réunions ont été relancées en 2025 après une année de pause. 4 réunions dans l'année ont eu lieu dont 1 journée en présentiel. Y ont participé salarié·es et administrateur·ices de toutes les fédérations régionales et groupes attendus à l'exception de 2 groupes. Ces temps ont permis à la fois une meilleure interconnaissance et un échange de pratiques, par exemple sur les aspects financiers, la vie de réseau, les formations et les enjeux de la Politique Agricole Commune.

Journées Nationales des Civam : les coopérations territoriales au coeur des actions des groupes Civam

Du 12 au 14 novembre 2025, plus de 160 personnes étaient rassemblées au Château de la Turmelière à Orée

d'Anjou, dans le Maine et Loire. Ces rencontres ont été co-organisées par Réseau Civam et la Fédération Régionale des Civam des Pays de la Loire sur le thème des coopérations territoriales. Elles ont été nourries de débats, de présentations d'initiatives et de visites de fermes qui ont montré la nécessité de s'appuyer sur des dynamiques collectives afin de faire avancer les transitions agroécologiques. Favoriser l'installation-transmission nécessite par exemple de s'entourer de tous les acteurs impliqués sur le sujet, des collectivités aux organismes fonciers en passant par les banques, les futurs cédants et cédantes mais aussi les organisations professionnelles agricoles. De même, comment travailler la démocratie alimentaire ou la relocalisation de l'alimentation sans associer les premières personnes concernées, paysannes ou citoyennes ? Cet impératif de la coopération pour des raisons de sens, d'efficacité mais aussi de plus en plus afin d'obtenir des financements, rend d'autant plus pertinent l'expérience et les méthodes développées par les

associations d'éducation populaire telles que les Civam.

Retrouvez les Actes des Journées Nationales 2025 sur Les coopérations territoriales au coeur des actions des Civam sur civam.org.



Des visios d'accueil pour le réseau

Suite au succès des visios d'accueil mises en place pour les salarié·es en 2023, Réseau Civam a organisé 2 temps d'accueil en visio pour les administrateur·ices. L'objectif : que les nouveaux arrivant·es comprennent mieux l'organisation du réseau dans lequel ils vont évoluer et faciliter leur prise de fonction. Les intervenant·es étaient composés de représentants de la Commission Paritaire, d'administrateur·ices et de salarié·es de Réseau Civam. 26 administrateur·ices ont participé à ces visios, elles seront reconduites en 2026.

Les visios d'accueil des salarié·es se sont poursuivies avec 2 temps dans l'année auxquels ont participé en tout 55 salarié·es.



MEMBRES DU RÉSEAU



ACCUEIL PAYSAN 35
ADA NORMANDIE
ADAC
ADAGE 35
ADAPA
ADAR CIVAM
ADDEAR DE LA LOIRE *Nouveau*
AFIPAR POITOU-CHARENTES
AFOCG 01
AGRIBIO 04
AGRIBIO 05
AGRIBIO 06
AGRIBIO 84
AGRIBIO VAR *Nouveau*
AGROBIO 19
AGROBIO 40
AGROBIO GIRONDE
AGROF'ÎLE
ALPAD
ANCF PARI FERMIER
APABA BIO DE L'AVEYRON
APAD
APAM
APICOLE DU GARD
APICOLE DU VELAY
APML *Nouveau*
ARADEC
ASSO PRODUCTEURS HARICOTS-
MAÏS
BIO ARIÈGE-GARONNE
BIOCIVAM 11
BOCAGE VIROIS
CEDAPA
CHANVRE ET PAYSANS
CIAP 29
CIVAM 35 IT
CIVAM 44
CIVAM ACUCT 19
CIVAM AD 49
CIVAM AD 53
CIVAM AD 56
CIVAM AD 72
CIVAM ALLOUVILLE *Nouveau*
CIVAM APICOLE 06
CIVAM AREAS
CIVAM BEARN

CIVAM BIO 34
CIVAM BIO 46
CIVAM BIO 53
CIVAM BIO 66 *Nouveau*
CIVAM BIO BÉARN
CIVAM BIO LE SERPOLET
CIVAM BIO PAYS BASQUE
CIVAM CAUSSES DU MINERVOIS
CIVAM CHÂTELLERAUDAIS
CIVAM DE CAVAILLON
CIVAM CHARENTE LIMOUSINE
CIVAM DE LA ROUVRE
CIVAM DE L'OASIS
CIVAM DE MONTMIREY
CIVAM DE VALENÇAY
CIVAM DU CARROIR
CIVAM DU FINISTÈRE
CIVAM DU HAUT BOCAGE
CIVAM DU PAYS RUFFÉCOIS
CIVAM DU SUD CHARENTE
CIVAM EMPREINTE
CIVAM GATINE *Nouveau*
CIVAM DE HAUTE GARONNE
CIVAM MONTMORILLONNAIS
CIVAM MORTAINAIS
CIVAM RACINES 11
CIVAM RACINES 30-48
CIVAM RACINES 34
CIVAM SOUS PYRÉNÉEN
CIVAM THORÉ MONTAGNE
COHERENCE
EN AVANT LA DRÔME DES COLLINES
FABLM
FD CIVAM 53
FD CIVAM 84
FD CIVAM ARDÈCHE
FD CIVAM DRÔME
FD CIVAM DU GARD
FÉDÉ DES CIVAM EN LIMOUSIN
FERMES AU FIL DE L'HERS *Nouveau*
FERTIL
FOYER DU SEGALA
FR CIVAM AUVERGNE
FR CIVAM BRETAGNE
FR CIVAM CENTRE
FR CIVAM OCCITANIE

FR CIVAM PAYS DE LA LOIRE
GAB 65
GAB DU TARN
GD CIVAM HAUTE LOIRE
GPGR
GR CIVAM PACA
GRAPEA CIVAM 85
GRPMT OLÉICULTEURS 04
GRPMT OLÉICULTEURS 13
GRPMT OLÉICULTEURS 84
HABITATS ET ENERGIES NATURELS
HAUTS DE FRANCE
KAOL KOZH
LA FARINE DU MÉJEAN
LE GERMOIR
LE HARICOT MAGIQUE
LO SANABAO
MARCHÉS PAYSANS
NARBONNAIS MINERVOIS
PANIER PAYSAN HAUTE CORRÈZE
PAYS DE FÉBUS
PIÈGE, LAURAGAIS, RAZES
PLAINE MARAIS MOUILLÉS
PPML
PROMMATA 2 ARIÈGE
RAIA
RÉGION LAGRASSE
RÉSEAU CIVAM POITOU-CHAREN-
TES
RÉSEAU DES CIVAM NORMANDS
RÉSEAU DES SEMEURS DE JARDINS
SAEL
SAINTE-COLOMBE DE VILLENEUVE
SAINT-GERVAIS D'Auvergne
SEMILLES
SEUIL DU POITOU
SYNERGIES 53
TERRE DE LIENS BRETAGNE
VAL D'ADOUR MADIRAN
VENTS CITOYENS
VIDOURLE

**131 ASSOCIATIONS
MEMBRES**

Légende : nouveaux groupes en 2025

COMMISSION PARITAIRE



Rappel des missions et fonctionnement

La commission paritaire a plusieurs missions :

- Être une instance d'échanges, de débats et de négociations entre représentant-es des employeur-euses et représentant-es des salarié-es concernant les conditions de travail dans le réseau.
- Faire évoluer la convention collective, ses annexes et les mettre à jour au regard des changements du code du travail, des évolutions de nos métiers et des demandes du réseau.
- Répondre aux interrogations des salarié-es et employeur-euses concernant l'application de la convention collective. Interpréter et préciser les dispositions de la convention collective.
- Jouer un rôle d'intermédiaire en cas de conflits ou litiges entre salarié-e-s et employeur-euses pour solutionner entre les deux parties.

La commission peut être interrogée ou saisie par les salarié-es et/ou les employeur-euses. Pour la contacter : commission.paritaire@civam.org.

Bilan d'activités : un outil au service du réseau

En 2025, la commission paritaire a été fortement sollicitée : plus de 150 emails de demandes aboutissant à des réponses plus ou moins approfondies concernant des points relevant de la convention collective et/ou du droit du travail.

Les thématiques les plus fréquentes ont concerné :

- Les obligations collectives (jours fériés, journée de solidarité)
- Les situations individuelles (arrêt maladie, congé maternité, rupture conventionnelle)

- Les statuts contractuels (statut cadre, temps partiel et annualisation, télétravail, frais de déplacements, repas, hébergements, siège social complément vie parisienne...)
- La protection sociale (MSA, prévoyance).

Nature de ce travail :

- Interpréter la convention collective de manière rigoureuse et argumentée
- Diffuser les informations existantes quand elles sont claires et directement applicables.
- Compléter les réponses en mobilisant le droit du travail en vigueur.

Les réponses demandent un travail de compréhension, d'analyse et parfois un arbitrage collectif.

Le temps consacré aux réponses varie selon la complexité des sujets et des connaissances des dossiers. Les réponses demandent parfois une expertise extérieure (inspection du travail, MSA...).

Ce travail repose en partie sur les compétences accumulées par certaines personnes de la commission car les représentant-es sont élu-es tous les 2 ans, ce qui implique un temps de montée en compétence plus important pour les nouveaux membres.

Accompagnement dans certaines situations (litiges, licenciements)

En 2025, nous avons été mobilisés pour accompagner, relayer et informer sur des situations de litiges et de licenciements. Ce travail demande de nombreuses prises de contact auprès des structures, des temps d'écoute et de reformulation des besoins afin d'orienter au mieux les personnes vers des structures et ou services compétents. Elles mobili-

Rappel sur la cotisation au fond de paritarisme

Chaque année, la participation des groupes au fonds de paritarisme est essentielle :

- Elle garantit un accompagnement indépendant et qualifié.
- Elle finance des ressources utiles à tous et toutes.
- Elle donne un poids collectif aux salarié-es comme aux employeur-euses.

Une baisse du montant sera possible à l'avenir si plus de groupes participent.

sont souvent le collectif pour veiller aux postures et approches des dossiers en adéquation avec les missions de la commission.

Présenter la commission dans les visios « Accueil » du Réseau Civam

Participation à 2 visioconférences d'accueil des personnes nouvellement salariées du réseau (en mars et septembre) et à une visioconférence d'accueil des administrateur-ices nouvellement arrivé-es (en avril).

Actualisation du point Civam

La commission paritaire révisé le point Civam 2 fois/an (en décembre-janvier et en juin-juillet). La valeur du point est votée après concertation et en tenant compte de l'évolution de l'indice des prix INSEE. En janvier 2025, le point est resté à 7,90 €, il n'y a pas eu d'évolution. En juillet 2025, la valeur du point est passée à 7,97 €.

COMMISSION PARITAIRE



Mise en place d'une newsletter et d'une page web avec une FAQ

Pour améliorer la communication avec le réseau des Civam, une newsletter a été instaurée. Celle-ci a pour objectif de transmettre les évolutions concernant le point, les frais, certains aspects de la convention collective (ex : calcul des ponts) et le retour des travaux menés par la commission paritaire. Les interrogations du réseau sont souvent à l'origine des informations partagées dans la newsletter, ainsi que dans la FAQ, qui a été créée pour garantir une plus grande efficacité dans les réponses apportées aux questions de compréhension de la Convention Collective. Cette FAQ ainsi que l'ensemble des documents officiels ont été réunis sur une page web accessible au réseau sur civam.org.

Travaux autour des postes, des missions et de la grille de salaire

À la suite de l'enquête menée en 2024 sur les postes, missions et tâches des salariés, il est devenu évident que la grille actuelle n'est plus adaptée aux missions des employé-es. Grâce à un financement obtenu d'Ocapiat, la Commission Paritaire a pu s'entourer d'un consultant pour envisager l'évolution des grilles. Un travail approfondi a abouti à une présentation lors des Journées nationales Civam. La formule proposée constitue une véritable révolution par rapport à l'existant. Bien qu'elle ait suscité un certain enthousiasme, certains points nécessitent encore des clarifications, notamment à travers une phase de tests.

Bilan financier

Le solde du fonds de paritarisme au 31 décembre 2025 était de 11 505,26 €.

En 2025, 55 groupes ont cotisé (280 salarié-es) pour 14 025,00 €.

Les dépenses s'élèvent à 25 420,63 € (temps passé par les représentant-es, frais directs, secrétariat du Réseau Civam, TVA intervenants, frais de location...).

Le résultat 2025 est donc de - 11 395,63 €

Solde final au 31/12/2025 : 109,63 €.

Trombinoscope

Contacts à retrouver sur civam.org.

COLLÈGE DES SALARIÉ-ES



Chrystelle BIDAU
FRCIVAM Pays de la Loire



Sabine DELCOURT
FRCIVAM Occitanie



Isaure SAULAY
CIVAM 29

SUPLÉANT-ES



Corinne MELLET
FRCIVAM Auvergne



Karen POIROT
FRCIVAM Occitanie



Alexis LOUAPRE
CIVAM 31

COLLÈGE DES EMPLOYEURS



Jérôme VANDAME
FRCIVAM Auvergne



François HERVOUET
Grapea, CIVAM de Vendée, FRCIVAM Pays de la Loire



Cédric BONNOT
FR CIVAM Limousin

SUPLÉANT-ES



Jean ROGER
FRCIVAM Auvergne



Denis ROULLEAU
CIVAM AD 49, FRCIVAM Pays de la Loire



Jean-Baptiste SIRIEIX
FR CIVAM Limousin

VIE ASSOCIATIVE



Assemblée générale

L'assemblée générale 2025 de Réseau Civam s'est déroulée le 24 juin en présentiel à Paris, réunissant autour de 50 personnes. Cette AG a permis d'adopter toutes les résolutions soumises au vote (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier) et de renouveler le mandat de Inès de Rancourt et Xavier Roux. Le conseil d'administration élu est donc resté dans la continuité de celui de 2024, assurant stabilité et expertise à la structure et au réseau.

L'après-midi a été consacré à des échanges sur les enjeux de la Politique Agricole Commune avec l'intervention de Mathieu Courgeau, co-président du Collectif Nourrir, et une table ronde rassemblant 4 agriculteur·ices de Civam en Occitanie, Grand Est, Bretagne et Auvergne Rhône-Alpes.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois en 2025. Un séminaire administrateur·ices, salarié·es et référent·es nationaux·ales s'est tenu à Paris sur deux jours les 18 et 19 mars. Il a permis de favoriser l'interconnaissance et de travailler collectivement à des sujets de fond.

Bureau

Le bureau s'est réuni quasiment une fois par mois. En juillet 2025, un nouveau bureau a été élu et composé de 7 membres.

Equipe

L'équipe salariée s'est renforcée sur trois enjeux clés avec la création d'un poste de Responsable administrative et financière et la pérennisation de deux postes de renfort sur la Formation/Vie de réseau et sur la Communication.

La structure a également vécu 3 départs/remplacements aux postes de Direction, de Coordination nationale Agroécologie et de Coordination Installation-transmission/Agroécologie/Plaidoyer.

L'équipe comptait 22 personnes à fin 2025 et 20,5 ETP sur l'année.

Réunion des délégués du personnel

Le CSE (comité social et économique) a été remis en place au sein de Réseau Civam depuis fin 2021. Il est animé par deux salariées élues par les salarié·es pour un mandat de 2 ans. Conformément au code du travail, des réunions mensuelles entre les membres du CSE et l'employeur ont été mises en place. Le CSE a été réuni 7 fois en 2025. Par ailleurs, un temps d'échange d'une durée d'une heure réservé aux salarié·es a lieu lors de chaque réunion d'équipe en présentiel.

2025 a permis la mise en place :

- des « points alimentation », remplaçant les tickets restaurants pour plus de souplesse ;
- d'une expérimentation de congé menstruel ;
- d'une deuxième journée de télétravail hebdomadaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRESIDENT

Nicolas VERZOTTI
Maraîcher
Le Thor (84)



VICE-PRESIDENT

Pierre BAUDEAN
Agriculteur retraité
Martres-Tolosane (31)



VICE-PRESIDENTE

Maryse DEGARDIN
Retraitée de l'enseignement
Aubrometz (62)



VICE-PRESIDENT

Xavier ROUX
Éleveur de chèvres
Le Longeron (49)



VICE-PRESIDENTE

Inès DE RANCOURT
Actrice du monde agricole et rural,
ancienne paysanne chevrrière
Saou (26)



TRÉSORIER

Jérôme MENARD
Éleveur de vaches laitières
Chemillé en Anjou (49)



TRÉSORIER ADJOINT

Antoine DELAHAIS
Polyculteur - éleveur
Bréauté (76)



Cécile THOREAU

Agricultrice, safran,
arboriculture et petits fruits
Pagolle (64)



Jean ROGER

Artisan confiturier
Aulnat (63)



Agnès SOURISSEAU

Agricultrice en agroforesterie
Claye-Souilly (77)



Jean-Jacques REBUFFAT
Oléiculteur
Fontvieille (13)



Sandrine CHAUFFERIN
Paysanne éleveuse
Ain (01)



Vincent NOURIGAT
Paysan retraité
Montpellier (34)

Légende :

Membres du bureau après l'AG en juin 2025

RÉFÉRENT-ES

Le Conseil d'Administration a également désigné des référent-es en dehors des administrateur-ices nationaux pour assurer le pilotage d'actions ou de projets :



Michel Boubis
pour la formation



Mickaël Lepage
pour l'Observatoire
technico-économique



Olivier Monharoul
pour Installation-Transmission



Nicolas Sinoir
pour la formation
Départ en octobre 2025



Franck Lebreton
pour la coordination SPEA
Départ en octobre 2025



Julien Burlon
pour De Ferme en Ferme



Nathalie Barthe
pour Alimentation
durable et solidaire



Mathilde Roger-Louët
pour la commission Genre
et milieu rural



Cyrille Guilloteau
pour Systèmes herbagers



Marc Pousin
pour Installation-Transmission



Joël David
pour Alimentation durable et
solidaire



Claude Mur
pour Agricultures Durables en
Méditerranée (ADméd)



Denis Lépicier
pour Installation-Transmission,
filières territoriales et
coopération avec les collectivités



Anthony Lebouteiller
pour Accompagnement

ÉQUIPE SALARIÉE



Systèmes de Production Économiques et Autonomes



Marine Benoiste
Coordinatrice agroécologie
Départ en décembre 2025



Jeanne Carmona
Coordinatrice agroécologie
Arrivée en décembre 2025



Alexine Woiltock
Coordinatrice systèmes pâturants



Romain Dieulot
Coordinateur Systèmes pâturants,
Evaluation et Accompagnement



Maylis Carré
Coordinatrice Transformation des
métiers, Maraîchage et pôle
Agricultures durables de Méditerranée



David Falaise
Coordinateur Pôle Agriculture Durable
Grand Ouest (ADGO) & finances



Mélissa Dumas
Coordinatrice grandes cultures
économiques



Orlane Leu
Coordinatrice pôle Agriculture
Durable Moyenne Montagne
et Installation - Transmission,
Départ en février 2025



Lucien Maillet
Stagiaire PAC
De mars 2025 à août 2025

Fonctions transverses



Prunelle Besson
Directrice
Départ en décembre 2025



Awa Keita
Responsable administrative



Ghenima Ait Ouazzou
Assistante de direction



Marika Dumeunier
Directrice
Arrivée en décembre 2025
Coordinatrice agroécologie
de mars 2025 à août 2025



Léa Théron
Responsable administrative
et financière
Arrivée en septembre 2025

ÉQUIPE SALARIÉE



Alimentation



Alexia Gros
Coordinatrice Accès à
l'Alimentation pour Tous



Pascal Aubree
Coordinateur alimentation
& dynamiques territoriales



Mélanie Théodore
Coordinatrice Accès à
l'Alimentation pour Tous



Juliette Zumsteeg
Stagiaire alimentation
De février à juillet 2025



Ewen Mathlouthi
Stagiaire alimentation
De mai à juillet 2025



Elsa Barré
Stagiaire alimentation
De sept. 2025 à mars 2026

Genre



Sixtine Prioux
Coordinatrice
Installation Transmission
& Genre et milieu rural



Johanna Grandserre
Coordinatrice
Genre et milieu rural,
& accompagnement des
transitions



Clarisse Delauré
Stagiaire Genre
De février à août 2025



Lore Blondel
Coordinatrice Installation-
Transmission, Accompagnement des
transitions, Dynamiques territoriales



Félix Tuchais
Coordinateur Installation Transmission,
Agro-écologie et plaidoyer
Arrivée en avril 2025

Accueil



Anaïs Chapot
Coordinatrice Accueil et Échanges
en Milieu Rural & De Ferme en Ferme

Installation transmission



Domitille Cribier
Coordinatrice formation
& vie du réseau



Lucie Faguais
Coordinatrice communication
Départ en février 2025



Aurore Puel
Coordinatrice communication



Julie Couteau
Coordinatrice formation
& vie du réseau



André Chalopin
Bénévole veille média
Départ en décembre 2025



Lucile Carriat
Coordinatrice communication
Arrivée en mars 2025

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

Collectifs :



Convention de partenariat recherche-action :



Partenaires financiers :



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

Siège social

18-20 rue Claude Tillier
75012 PARIS
01 44 88 98 58
contact@civam.org

Site à Cesson Sévigné

17 rue du Bas Village
CS 37725
35577 CESSON SEVIGNE
02 99 77 39 25

Site à Eurre

150 Avenue de Judée
26400 EURRE

www.civam.org

